

Médecin vacataire Maladies infectieuses

« Pôle Solidarité » - « Direction de la Prévention et de l'Action sociale » « Service de la Prévention et des Actions Sanitaires »	
Classification	<p>Métier de rattachement : médecin territorial Filière : Médico-sociale Catégorie et cadre d'emplois : A – Médecin</p> <p>Lieu d'affectation : site principal ou antennes de Centre départemental de prévention santé (CDPS) ou du Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites et des IST (CeGIDD),</p> <p>Fonction d'encadrement : NON</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : « Direction de la prévention et de l'action sociale » (DPAS) Service : « de la prévention et des actions sanitaires » (SPAS) Bureau : Maladies infectieuses Cellule/Pôle/Secteur : Centre départemental de prévention santé (CDPS) ou centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites et des IST (CeGIDD)</p> <p>Composition de l'équipe : CDPS de Montreuil, CDPS de Saint Denis, CeGIDD de Bobigny</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : chef.fe de bureau maladies infectieuses.

Raison d'être du poste :	Assurer les consultations de prévention sur les maladies infectieuses (tuberculose, IST, vaccination) dans le cadre des missions du service : centre de lutte antituberculeuse [CLAT], CeGIDD et centre de vaccination.
---------------------------------	---

Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> • Dépister, diagnostiquer, traiter et assurer le suivi des patients conformément aux orientations stratégiques du service et aux protocoles en vigueur (SPAS, recommandations nationales). • Assurer des consultations de prévention dans le cadre des missions du service (centre de lutte antituberculeuse, CeGIDD, centre de vaccination) en promouvant une vision globale de la prise en charge. <p>Lire et interpréter les résultats d'examens pour un diagnostic, prescrire les médicaments et les modalités de surveillance et mettre en place les conditions de la bonne observance avec le patient.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au suivi pluridisciplinaire des usagers et à l'analyse de l'activité, notamment en renseignant les logiciels métier. • Participer, dans le cadre des stratégies définies par le BMI, à la construction et à la mise en œuvre d'actions de prévention sanitaires et sociales de proximité et aux actions de promotion de la santé hors les murs conduites par le CDPS.
-----------------------------	---

- Participer à la réflexion avec les médecins vacataires et médecins.

Compétences

- **Relationnelles :**

Savoir travailler en collectif ou Savoir travailler en partenariat en interne comme en externe T1289.

Savoir développer et animer des partenariats et des réseaux professionnels.

Savoir travailler avec tout public et d'adapter ses approches au public ciblé.

- **Organisationnelles :**

Savoir assurer une veille technique et scientifique dans son champ d'intervention.

Savoir mettre en œuvre les procédures et réglementation propres aux dispositifs de son secteur.

- **Techniques :**

Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de santé publique.

Savoir informer et former tous types de publics sur les problématiques de son champ d'intervention.

Savoir utiliser les outils bureautiques (word excel et logiciel)

Niveau d'études : Niveau I

Diplômes requis : Doctorat de médecine générale ayant des compétences en tuberculose et/ou en infectiologie, et prévention IST/VIH/Hépatites.

Avoir des compétences et connaissances cliniques validées (spécialité, DU...) dans le domaine des maladies infectieuses (infectiologie, pneumologie...)

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requête(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques possibilité de consultation, actions hors les murs et réunion le soir et le Week-end

Permis de conduire souhaité

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires (hépatite B)

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autres caractéristiques : Mobilité vers les publics prioritaires sur l'ensemble du secteur de compétence du centre. Remplacements ponctuels dans les autres centres du service, pour assurer la continuité du service public